



SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA TRANSITION  
NUMÉRIQUE  
ET DES COMMUNICATIONS  
ÉLECTRONIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Colloque « Environnement et Numérique »

**Bercy**

*Jeudi 8 octobre 2020*

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 / [presse@numerique.gouv.fr](mailto:presse@numerique.gouv.fr)

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de dire ma joie d'accueillir la Ministre de la Transition Ecologique, chère Barbara, ici au Ministère de l'Economie et des Finances – et désormais de la Relance. Et d'ouvrir, ici même, avec son concours et celui du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, cher Bruno, ce colloque dédié aux transitions écologique et numérique.

Il est des symboles importants dans la vie politique: c'en est un. Cette journée témoigne de l'importance qu'ont pris la lutte contre le réchauffement climatique, la défense de la biodiversité, la protection de l'environnement mais aussi la transformation numérique dans nos vies quotidiennes et donc par conséquent dans l'action publique.

Cette journée témoigne surtout que le Gouvernement n'oppose pas les deux. Transformation numérique et transformation écologique. Ce sont ces deux grandes transformations qui façonnent, interrogent, parfois bousculent notre quotidien. Elles touchent les Français dans leur chair, dans leurs pouvoirs d'agir mais aussi dans leur pouvoir d'achat. Elles sont les deux grandes forces transformatrices du XXI<sup>e</sup> siècle, que nous nous devons aujourd'hui de faire converger afin qu'ils se renforcent l'un l'autre. Il ne s'agit pas de concilier la transition écologique et la transition numérique mais d'une certaine manière, de définitivement les réconcilier. Nous y reviendrons.

J'ai déjà eu l'occasion de le dire devant la Représentation nationale: je crois dans le progrès technologique. Dans la famille politique dont je suis issu, le progrès a historiquement été une condition sine qua non de l'émancipation. Je crois aussi que l'innovation et le progrès sont indissociables de l'histoire de la France, patrie d'Auguste Comte, de Pierre et Marie Curie, des Frères Lumière. Celle-ci est grande quand elle assume ce chemin vers la modernité. Ceux qui voudraient revenir aux formes anciennes du monde oublient - par idéologie ou manipulation - que c'est bien le progrès scientifique, technique, technologique qui a nous permis de guérir, de prospérer, de réduire les inégalités, bref de mieux vivre. Qu'à chaque fois que la France a été tentée par le conservatisme et le retour à la terre qui ne ment pas, c'était dans des périodes noires de son histoire.

Mais je crois aussi que le progrès n'est pas bon en soi et qu'il doit être maîtrisé et piloté. Je crois que pour cela il faut prendre le temps de rentrer dans le détail. C'est aussi pour cela que la journée d'aujourd'hui est importante. Lorsque se jouent des sujets aussi importants que ceux de l'avenir technologique du pays, de son avenir économique aussi, à la croisée avec des questionnements environnementaux, alors il est de la responsabilité du politique de ne pas rester à la surface des choses.

Lorsque l'on rentre dans le détail, les faux-semblants et l'écume politique disparaissent. Je remarque, du reste, que c'est ce qui se passe dans le débat sur la 5G, les réticences sont moins grandes au fur et à mesure que le débat va au fond des choses, questionne la réalité des sujets sanitaire ou environnemental.

Je note, par exemple, que le conseil municipal de Bordeaux ne soutient plus un moratoire mais seulement des études scientifiques sur la bande 26GHz... donc rien qui concerne les fréquences actuelles. Cette évolution procède d'un approfondissement du sujet. Lorsqu'on rentre dans le détail, la discussion est possible. Les ascenseurs, c'est autre chose.

Je crois enfin que le progrès doit aujourd'hui être mis au service d'une cause profonde, ontologique : celle de la préservation de l'environnement en constitue une pleine de sens pour le présent et l'avenir.

C'est cette responsabilité qui est la nôtre. Nous, Ministres. Nous, citoyens. C'est d'ailleurs de cette responsabilité dont il sera question toute au long de cette journée.

Aujourd'hui, nous sommes réunis, à Bercy et sur Internet, pour faire du numérique un outil au service de la transition écologique. Ce n'est pas une mode. C'est une exigence. Ce n'est pas un détail, c'est désormais un principe fondamental. Des startups pourraient utiliser à ce titre l'expression anglaise « by design », que nous pourrions traduire par « dès la conception » ou « par principe ».

Aujourd'hui, nous mettons à l'honneur ceux qui, par les initiatives, font déjà rimer transition numérique avec écologie. Ils sont nombreux. Des grandes entreprises qui s'engagent en faveur d'un numérique plus sobre aux côtés du SYNTEC et de l'Institut du Numérique responsable. Des collectifs qui réparent, reconditionnent. Des territoires et des élus qui utilisent le numérique au service de la sobriété écologique de leurs services publics – j'ai eu l'occasion de le constater récemment à Angers où la ville a réduit sa consommation d'eau pour l'entretien de ces espaces verts grâce à la maîtrise de ses données. Des entreprises qui innent pour la gestion des déchets, la consommation énergétique des bâtiments, le reconditionnement des équipements numériques, et plein d'autres solutions encore. Des chercheurs et experts qui approfondissent les analyses sur le sujet. Je tiens à saluer ces engagements.

Ils montrent le chemin. Ils témoignent par ailleurs que le défi de la convergence est un défi collectif. Seul, nous ne réussissons pas, jamais. Nos « petits gestes » et nos pratiques individuelles pour protéger l'environnement ne suffiront pas non plus.

Nous souhaitons donc aller plus loin. Dans ce cadre, le Gouvernement veut agir de manière déterminée.

- 1- Nous voulons d'abord faire du numérique un levier majeur de la transition écologique. C'est déjà le cas. Le numérique est aujourd'hui une condition indispensable de la transition environnementale. Sans numérique, pas de voiture électrique. Sans numérique, pas de réseaux d'énergie intelligents et pas de massification des énergies renouvelables. Sans numérique, pas d'agriculture de demain, plus économe en consommation de ressources et de produits phytosanitaires. Sans numérique, pas de transports ni de logistique optimisés, donc moindres consommateurs d'énergie. Sans numérique, pas de gains de productivité indispensables à l'acceptabilité sociale de la transition environnementale.

Bien sûr, le numérique consommera plus. Mais les gains environnementaux qu'il permet sont sans commune mesure. Ce qui est vrai du numérique est du reste vrai de la 5G. Il y a, du reste, une forme d'hémiplégie chez certains. Comme si l'évaluation de l'impact environnemental de la 5G ne se mesurait qu'à l'aune de la consommation des antennes.

C'est oublier tous les gains environnementaux – dans les transports, la logistique, l'énergie, l'agriculture... - qui font largement plus que compenser la consommation des appareils. L'effet rebond, oui, mais l'effet rebond est aussi porteur d'économies d'énergie.

Pour réussir, la transition environnementale a besoin de régulation, elle a besoin d'incitation, elle a besoin de modifications de nos comportements, elle a aussi et surtout besoin de solutions. C'est pourquoi nous voulons accélérer le soutien aux innovations environnementales.

Par son soutien à l'écosystème technologique, l'Etat soutient déjà des projets essentiels à la transformation de notre société. Je pense par exemple à BackMarket et Recommerce dans le marché du reconditionné, à CityScoot et Blablacar dans la mobilité ou à Ynsect dans le domaine de l'agriculture durable, qui a annoncé une nouvelle très belle levée de fonds cette semaine. Ces quelques exemples, mais je pourrais en citer d'autres, sont l'incarnation d'un écosystème en phase avec son temps, conscient des grands enjeux mondiaux et qui par leur action contribuent à transformer la société et les modes de consommation pour les rendre durables et respectueux de l'environnement.

Il est essentiel, à nos yeux, et je sais que Barbara Pompili et Bruno Le Maire partagent cette même ambition, que ces acteurs se démultiplient. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de relance, un fonds de 300M€ destiné aux projets des start-ups de l'environnement, la Greentech sera créé. Ces financements, gérés par Bpifrance, vont permettre de verdir encore un peu plus notre écosystème tech et encourager l'émergence de nouveaux projets innovants au service de la transition écologique.

J'en profite pour saluer l'initiative Greentech Innovation portée par le Ministère de la Transition écologique et dont nous avons avec Barbara Pompili lundi dernier inauguré l'édition 2020.

Dans la même veine, nous voulons permettre à ces entreprises de gagner du temps. C'est pourquoi nous élargirons l'accompagnement spécifique dont bénéficient les start-up du French Tech 120 aux start-up ayant le plus fort potentiel d'innovation environnementale. Nous voulons accélérer leur croissance pour faire émerger de nouveaux leaders de rang mondial.

2. Pour être globalement positif pour l'environnement, le numérique n'en doit pas moins faire sa part dans la maîtrise de notre empreinte énergétique. Pour le dire plus clairement: oui, nous devons entrer dans une phase déterminée de maîtrise de l'empreinte environnementale du numérique. Barbara Pompili l'a déjà évoqué: le Gouvernement a largement agi dans le cadre de la Loi Anti-Gaspillage et Economie circulaire. Je ne reviendrai pas sur ces avancées notables. Oui, la croissance du numérique génère ainsi une augmentation de l'empreinte énergétique directe du secteur, de l'ordre de 9% par an selon les chiffres du Shift Project. Oui, il faut la réduire en agissant sur chaque étape de cycle de vie des équipements: en amont sur la production, dans l'usage et en aval, là où la fin de vie peut devenir le début d'une nouvelle.

La Convention citoyenne sur le climat a voté de nombreuses propositions en la matière. Notre feuille de route intègre des actions pour produire moins et mieux: réparabilité, reconditionnement et réemploi, éco-conception. D'ailleurs, la mise en œuvre de ces actions, créateurs d'emplois localisés, constitue également un enjeu de filière industrielle et d'emploi pour la France.

Le premier enjeu, c'est celui de l'allongement de la durée de vie des appareils électroniques. On se concentre souvent sur la consommation de bande passante et ses externalités énergétiques. C'est oublier que 80% de l'empreinte environnementale du numérique est due au renouvellement incessant des appareils et de leur impact sur les terres et les métaux rares, mais à la pollution qu'ils engendrent. C'est pourquoi la première urgence en matière d'environnement et de numérique, c'est d'allonger la durée de vie des appareils. C'est dans cette optique que la question d'une réduction de la TVA applicable aux appareils reconditionnés sera débattue au niveau européen. C'est dans cette optique que je souhaite que nous trouvions rapidement une solution au débat sur la copie privée, qui préserve l'essor et le signal prix du reconditionnement sans porter atteinte à la création.

En matière d'allongement de la durée de vie, la loi Anti-gaspillage et économie circulaire a déjà prévu des avancées fortes, notamment à travers l'indice de réparabilité ou l'extension de la garantie légale de conformité de 6 mois lorsque l'appareil subit une réparation dans les 2 ans.

Ce que nous souhaitons, c'est accélérer sur le reconditionnement des téléphones. Or, trop souvent, les reconditionneurs se heurtent aux politiques restrictives des fabricants de téléphones en matière de pièces détachées. La loi AGEC a déjà prévu un encadrement du temps de mise à disposition des pièces détachées. Mais nous devons éviter toute restriction induite. C'est pourquoi, comme l'a évoqué ce matin Bruno Le Maire, nous saisissons sur ce sujet la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes d'une enquête sur les pratiques des constructeurs en matière de pièces détachées.

Nous voulons par ailleurs inciter beaucoup plus largement au réemploi des millions voire des plus de 100 millions de smartphones qui dorment dans les tiroirs des Français. C'est pourquoi nous allons lancer d'ici la fin de l'année avec les opérateurs Telecom une opération de communication et de récupération systématique des téléphones usagés, au bénéfice de leur réemploi et de leur reconditionnement.

Les opérateurs ont déjà mis en place des organisations permettant dans leurs réseaux de distribution de collecter les téléphones qui ne sont plus utilisés afin d'alimenter les filières de réemploi et de recyclage et les téléphones reconditionnés représentent une part croissante de leurs ventes. Ils sont prêts à aller plus loin pour augmenter l'impact de ces politiques en faveur de l'allongement de la durée de vie des terminaux. Je sais que ce sujet tient particulièrement à cœur aux citoyens de la convention, et j'invite dès aujourd'hui tous les Français à rapporter ces téléphones qui dorment dans la boutique de leur opérateur la plus proche.

Enfin, nous devons nous préoccuper de nos usages et de l'impact de notre consommation, notamment de notre consommation de vidéos.

Dans cette logique, nous avons décidé

- de répondre à la demande de la Convention Citoyenne sur le climat concernant les data centers. Une éco-conditionnalité à l'application du tarif réduit sur l'électricité dont ils bénéficiaient sera mise en place dans le cadre du projet de loi de finances 2021.
- De lancer une concertation avec les plateformes numériques sur le sujet des usages du numérique, afin d'identifier les principaux postes en termes de consommation et de définir des pistes de rationalisation – par exemple

concernant le lancement automatique de vidéos ou encore de résolution. Je rappelle qu'il est complètement inutile de regarder une vidéo en 4K sur votre mobile. Par contre, le facteur de pollution est sans commune mesure avec celui d'une vidéo HD.

Dans un contexte où une seule célèbre application de vidéo américaine occupe déjà plus de 25% de la bande passante française, nous devons à la fois sensibiliser les Français et inciter les acteurs à s'engager. Certains ont commencé à le faire. Si cela ne devait pas permettre d'avancer, nous devons sinon explorer des pistes de régulation sur ces questions, au niveau national et au niveau européen.

Nous allons, enfin, accompagner les entreprises du numérique dans l'adoption de l'écoconception et des principes de numérique durable et sobre, notamment par des campagnes de communication et par le développement de boîtes à outils.

Ces annonces ne marquent évidemment que le début du chemin et d'un débat qui se prolongera. Mais elles incarnent également une volonté : inscrire le numérique dans le grand mouvement et la grande obligation de la transition environnementale. A la fois comme vecteur – pas de transition environnementale sans transition numérique – mais aussi en prenant sa juste part dans l'effort.

Bernard Stiegler, philosophe des techniques récemment disparu, avait coutume de désigner le numérique comme « pharmakon », à la fois poison et remède. Dans leur chair et au quotidien, la révolution numérique bouleverse en effet fortement les Français tant du fait des dangers qu'elle implique (recul des services publics et sentiment d'abandon, automatisation des emplois, perte d'autonomie, fermeture des petits commerces...) mais aussi évidemment de toutes les opportunités qu'elle porte (accès aux savoirs, créativité, formation et emploi,...).

La période de confinement que nous avons vécu a montré avec acuité la convergence entre ces mouvements de fond : numérique et écologie. Tous deux ont connu un saut. Le numérique comme pilier de notre société et l'écologie comme fondement nécessaire à notre survie et à celle de la nature. A nous de faire du premier le remède du second.

Je vous remercie.